

Département
d'EURE-ET-LOIR
Canton
de Saint Lubin des Joncherêts
Commune
SAINT REMY SUR AVRE

LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS
POURRA ETRE CONSULTE SUR DEMANDE
EN MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

du Conseil Municipal en date du 26 Novembre 2015 - 20h 30

de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE

*_*_*_*_*_*_*_*

date de la convocation :

18 Novembre 2015

nombre de membres

en exercice : 27

présents : 23

*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille quinze, le vingt-six novembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire.

Etaient présents : MM.MMES - DANIEL - VIOLON - RODES - GUILLEMAIN - BRUNET - AZIRI - RYSER - QUATREHOMME - DELMOTTE - ALLAIN - KUNTZ - BERTOLOTTI - DUFOURMENTELLE - RENOUF - CADIC - RICHARD - REBEL - GOSSE - PERCHERON - ORY - BAZIRE - GALANDON -

Absente : M. Mmes AZEMARD - MOREAU - LEYS - GRABOT -

Pouvoirs : Mme AZEMARD à M. DELMOTTE – Mme MOREAU à Mme VIOLON - Mme GRABOT à M. ORY -

formant la totalité des membres en exercice.

Mme DUFOURMENTELLE a été élue secrétaire.

pour examiner l'ordre du jour :

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes et des blessés des attentats survenus le 13 novembre dernier à Paris.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Septembre 2015.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du 24 Septembre 2015.

1/ - Demande de subventions au titre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux – D.E.T.R et du Fonds Départemental d'Aides aux Communes (F.D.A.I.C.) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les demandes de subventions au titre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux et du Fonds Départemental d'Aides aux Communes pour les travaux suivants :

D.E.T.R :

- 1/ - travaux de rénovation des murs du cimetière (complément de la demande de subvention de 2015)
- 2/ - travaux de réfection des portes et fenêtres école du Bois d'Hauterre

F.D.A.I.C :

- 1/ - travaux de voirie
- 2/ - terrain d'entraînement de football

2/ - Demande de subvention au titre du fonds de péréquation :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du fonds départemental de péréquation pour les dépenses d'investissement de plus de 1.500 € HT effectuées au cours de l'exercice 2015 :

- | | |
|---------------------------|------------------|
| => sur le budget communal | 707.201,35 € H.T |
| => sur le budget eau | 79.104,54 € H.T |

3/ - Subvention exceptionnelle à l'association de karaté :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € à l'association de karaté.

4/ - Avis sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale d'Eure-et-Loir :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale d'Eure-et-Loir.

5/ - Agglomération du Pays de Dreux – Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve la décision prise par le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux en date du 28 septembre dernier, relative à la création du CISPD et désigne M. Patrick RIEHL comme représentant.

6/ - Agglomération du Pays de Dreux – Révision n°1 du schéma de mutualisation :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision n°1 du schéma de mutualisation de l'Agglomération du Pays de Dreux.

7/ - Accueil Collectif de Mineurs 2016 – Fixation des tarifs :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, fixe les tarifs de l'ACM pour 2016.

8/ - Garderie – Fixation des tarifs 2016 :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, fixe les tarifs de la garderie pour 2016.

9/ - Fixation des tarifs publics communaux, des salles OSCAR et du théâtre 2016 :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, fixe les tarifs publics communaux, des salles OSCAR et du théâtre pour l'année 2016.

10/ - Fixation du prix du m3 d'eau et des tarifs de locations des compteurs d'eau, d'installation des compteurs d'eau, tarif horaire pour le branchement Eau :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, fixe pour l'année 2016, le tarif du m3 d'eau ainsi que le tarif de location des compteurs d'eau, le tarif d'installation des compteurs d'eau et le tarif horaire pour le branchement eau, prestation effectuée par les employés communaux.

11/ - Indemnité de conseil au receveur municipal :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, vote un taux appliqué sur le montant des dépenses des budgets et accorde une indemnité de confection des documents budgétaires au receveur municipal.

12/ - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement relatives à des travaux entrepris avant le vote du budget 2016.

13/ - Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives présentées sur le budget communal ainsi que sur le budget de l'eau.

14/ - Modification de la convention d'utilisation du gymnase OSCAR par le collègue Jean-Claude Dauphin :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la convention d'utilisation du gymnase OSCAR par le collègue Jean-Claude Dauphin.

15/ - Renouveaulement du régime indemnitare :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des indemnités et primes attribuées aux agents communaux suivant des critères de motivation, assiduité et service rendu.

16/ - Définition des critères d'évaluation des agents de la collectivité :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, définit les critères relatifs à l'appréciation de la valeur professionnelle des agents, dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation

17/ - Adhésion missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure et Loir – (CdG 28) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer aux missions facultatives proposées par le Centre de Gestion 28 (CdG 28) aux collectivités.

18/ - Remboursement des sinistres du 23 octobre 2014 et du 2 juillet 2015 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre le titre correspondant au règlement du sinistre du 23 octobre 2014 – vol par effraction aux services techniques pour un montant de 241,30€ représentant la vétusté récupérable et clôturant ainsi le dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre le titre correspondant au règlement du sinistre du 2 juillet 2015 – vitre de la porte d'une classe à l'école du Bois d'Hauterre, brisée par un enfant pour un montant de 122,40€ représentant l'intégralité des dégâts.

19/ - Prorogation d'un an des contrats d'assurances auprès de la SMACL :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les avenants des contrats d'assurances relatifs à la prorogation de ceux-ci pour une durée d'un an.

20/ - Réorganisation des commissions municipales :

Suite au souhait de M. Gilles ORY de se retirer des commissions municipales « Appel d'offres » et « Information/Communication » le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Cédric BAZIRE pour lui succéder.

INFORMATIONS :

- Banquet des Aînés :

Le Banquet des Anciens se tiendra le dimanche 28 février 2016, aussi la commission animations et associations réunie en date du 23 novembre 2015 propose de retenir :

=> Pour l'animation : Jean-Pierre MENAGER – 28300 CHAMPHOL

2 éléments, animation musicale de repas dansants

=> Pour l'imprimerie des menus : ACR – 28100 DREUX

250 menus A5 pliés en 2 quadri recto/verso sur couché/brillant 350g

=> Pour le traiteur : La société SHOW-VISION - 28200 LA-CHAPELLE-DU-NOYER

- Les Euréliales : Le permis d'aménager est engagé pour la réalisation de 15 logements – Rue du Vieux Pont, l'objectif est que ce quartier soit complètement terminé pour l'été 2017.

- MAGIC'S Noël - 19 & 20 décembre :

Comme chaque année, pour les fêtes de fin d'année, des structures gonflables seront dressées dans le Gymnase OSCAR les 19 et 20 décembre pour le plaisir des petits et des grands.

- Assurance SMACL : mise à jour des contrats flotte automobile et dommages aux biens pour l'exercice 2015. Les avenants n°03 ont été signés.

Consultations :

- Extension restaurant scolaire du Bois d'Hauterre :

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du Code des Marchés Publics une consultation (procédure adaptée) a été lancée pour l'extension du restaurant scolaire du Bois Hauterre.

Les travaux sont répartis en 10 lots, les entreprises retenues sont :

- Lot 1 Gros-OEuvre, ravalement, VRD - DOUCERAIN
- Lot 2 Charpente, ossature bois - DUFOIX
- Lot 3 Couverture Zinc - DUFOIX
- Lot 4 Menuiseries extérieures aluminium - MGP
- Lot 5 Menuiseries intérieures bois - GARNIER
- Lot 6 Doublage/cloisons/isolation/faux plafond – FERNANDES
- Lot 7 Peinture – nettoyage - DUBOIS
- Lot 8 Carrelage – faïence - VINET (prix de base)
- Lot 10 Plomberie – sanitaires -HYDRO Confort (prix de base)

Le Lot 9, Electricité – chauffage – vmc, déclaré infructueux lors de la première consultation, a été scindé en 2 lots et une nouvelle consultation a été lancée.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 9 électricité - SARL NOUVELLE JONVILLE
- Lot 11 équipement de cuisine - LE CLOAREC

- Réfection des murs du cimetière :

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du Code des Marchés Publics une consultation (procédure adaptée) a été lancée pour la réfection des murs du cimetière. Les offres devront parvenir en mairie avant le Mardi 15 décembre 2015 à 12h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55mn.

Pour extrait :

En Mairie, le 27 Novembre 2015

Le Maire,
Patrick RIEHL